

PROVINCES

Lambaréné : le budget du Conseil départemental à plus de 225 millions

Il est sensiblement plus élevé que celui de l'année écoulée : 165 millions.

Paterne N'DOUNDA
Lambaréné/Gabon

Le Conseil départemental de l'Ogooué et des Lacs (CDOL) était en session ordinaire dernièrement. Sur les 31 conseillers départementaux que compte cette collectivité locale, 30 étaient présents.

À cette occasion, en présence du gouverneur de province, Barnabé Mbangalivoua, et du maire de Lambaréné, Jean Justin Maury Ngowemandji, la présidente du CDOL, Yvette Liliane Retouano a présenté le projet de budget primitif 2022 arrêté à la somme 225 millions 904 mille 422 FCFA. Soit une augmentation de 60 millions 484 mille 877 francs, consécutivement aux efforts consentis dans le recouvrement, le doublement des ristournes, etc. "C'est sur la base des évolutions constatées à partir des réalisations de l'année 2021 et des perspectives de l'exercice 2022 que notre conseil départemental est appelé à changer de catégorie du groupe 3 au groupe 4", a déclaré Mme Retouano.

Les recettes prévisionnelles s'élèvent à 72 millions 027 mille FCFA ; les ristournes prévisionnelles à 78 millions 990 mille 264 francs ; la subvention de fonctionnement à 54 millions 887 mille 158 frs et l'apport balance d'entrée à 20 millions. Les dépenses de fonctionnement prévisionnel s'élèvent, elles, à 165 millions 389 mille 143 francs et l'investissement prévisionnel à 64 millions 531 mille 136 francs. Soit un total, en recettes et en dépenses, chiffré à plus de 225 millions au titre du budget primitif 2022 du CDOL.



Les conseillers du CDOL, lors de la session ordinaire.

ANNONCES LÉGALES

Redressement Judiciaire STAFF GABON

La Cour d'Appel Judiciaire de Libreville a en son audience du 27 Septembre 2021 et a rendu l'Arrêt dont la teneur suit:

PAR CES MOTIFS:

Statuant publiquement, contradictoirement, en matière commerciale et en dernier ressort :

- Vu le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 Août 2021 ;
- Vu le rapport suite à l'assemblée générale ordinaire du 20 Août 2021 ;
- Vu la demande de mise en redressement judiciaire du 19 Septembre 2021 initiée par les associés de la Société STAFF GABON; - Oui le Ministère Public;
- Vu les dispositions des articles 15-25-27-29-33-75-217 de l'Acte Uniforme OHADA sur les Procédures Collectives et Apurement du Passif;
- Constate que la Société STAFF GABON est en cessation de paiement depuis Mars 2020;
- Fixe provisoirement la période suspecte au mois de Janvier 2016 ;
- Prononce le redressement judiciaire de la STAFF GABON;
- Désigne Maître Athanase NDOYE LOURY BP :2930 Libreville, en qualité de syndic judiciaire du redressement;
- Avec pour mission de dresser un rapport sur l'état de viabilité de la STAFF Gabon, garantissant la poursuite de son exploitation au moyen éventuellement d'une proposition de concordat de redressement à soumettre à la Cour dans les six (06) mois après parution du présent arrêt dans un journal d'annonces légales;
- Lui impartit un délai de dix-huit (18) mois renouvelable pour clôturer la mission à compter de la publication de la présente décision dans un journal d'annonces légales;
- Nomme en qualité de Juge Commissaire Madame Nancy ENGANDZAS IWENGA Présidente de Chambre;
- Dit que la présente décision sera publiée par insertion dans un journal d'annonces légales;
- Dit que les dépens seront supportés par la Société.

Tous les créanciers sont tenus de produire leurs déclarations de créances auprès de l'Etude Maître NDOYE LOURY, sis au 6e étage de l'immeuble les Forestiers face à la SNBG au Centre-Ville, BP : 2930, TEL:011.77.87.03 ; Mail: ndoye_loury@yahoo.com

Pour avis le Syndic Judiciaire. 10422

PETITES ANNONCES

EMPLOI DEMANDE

10181 — D.Béninoise cherche emploi nounou-ménagère 1/2jrnée.065 15 11 53

10459 — Gabonaise hbt au PK18 cherche emploi. 062 14 44 85

10417 — Cuis. béninois cherche emploi.077 40 77 73

10429 — J.D.Gab cherche emploi ménagère lundi à vendredi 8h

à 15h; samedi 8h à 12h.Tél: 077 69 02 98

10436 — J.D cherche emploi nounou-ménagère logée, sortie 2fois/mois. 074 43 43 21

10437 — J.F.Gab. cherche emploi repassage 1fois/sem de 7h30 à 10h30;tél: 062 94 01 18

10445 — J.F Tog cherche emploi nounou ménagère logée nourrie. Tel: 065 38 75 07

AVIS

MARQUE MOOV AFRICA - GABON TELECOM

La marque MOOV AFRICA - GABON TELECOM convie son aimable clientèle ayant au moins 1 facture impayée au 31 Décembre 2022, au titre des prestations Mobile, à bien vouloir régulariser leur situation dans ses Agences Commerciales avant le 16 Janvier 2022. Passé ce délai, La marque MOOV AFRICA - GABON TELECOM se réserve le droit de procéder à la suspension de nos prestations.

Aussi, pour éviter tous déplacements, nous vous invitons à régler vos factures via Moov Money. Recharger votre compte dans le point de recharge agréé le plus proche de chez vous.

La marque MOOV AFRICA - Gabon Telecom remercie sa clientèle de sa bonne compréhension et du respect des termes du présent communiqué. 10328

S.A HUAJIA

Monsieur WU QIANG, Directeur Général et Gérant de la S.A HUAJIA de l'Industrie des Bois du Gabon, filiale de la Société YIHUA LIFESTYLE TECHNOLOGY CO. LTD., informe les partenaires étatiques et sociaux qu'il ne fait plus partie des effectifs de cette entreprise depuis le 10 janvier 2022 ; 10398

L'UNION PLUS D'INFOS, PLUS PROCHE DE VOUS
union.ga

MARQUE MOOV AFRICA - GABON TELECOM

La marque MOOV AFRICA - GABON TELECOM convie son aimable clientèle ayant au moins deux (2) factures impayées au 31 Décembre 2021, au titre des prestations Fixe-Internet et Mobile, à bien vouloir régulariser leur situation dans ses Agences Commerciales avant le 18 Janvier 2022. Passé ce délai, La marque MOOV AFRICA - GABON TELECOM se réserve le droit de procéder à la résiliation de nos prestations.

Aussi, pour éviter tous déplacements, nous vous invitons à régler vos factures via Moov Money. Recharger votre compte dans le point de recharge agréé le plus proche de chez vous.

La marque MOOV AFRICA - Gabon Telecom remercie sa clientèle de sa bonne compréhension et du respect des termes du présent communiqué. 10330

AVIS DE DÉCÈS



Les clans ESSOKE, YENGUESS et ESSANSIA, la famille de Feu EFAYONG Jean Philippe informent les parents, amis et connaissances du décès de leur petit-fus, fils et frère Rodrigue Kevin EFAYONG NDONG, survenu le 30/12/2021 des suites d'une maladie.
Programme des obsèques :
- Vendredi 21/01/2022 :
12h, sortie de la dépouille de

CASEPGA

13h, exposition et veillée au domicile familial sis à Alibandeng «avant les 3 manguiers»

- Samedi 22/01/2022 :

10h, levée de la dépouille et inhumation au cimetière familial de Ntsagha

13h Conseil de famille à Alibandeng. 10420



Les familles de feu ESSANDONE BEYEME; feu NZUE BEYEME ; feu BEYEME ESSANDONE Jean René et enfants, petits-enfants; feu MBINA MBADINGA Jean Daniel, enfants et petits-enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Agnizock/Bitam, Mouila, Tchibanga, Franceville et Port-Gentil le décès survenu à Libreville le 06 janvier 2022 de leur belle-fille, belle-sœur, mère, grand-mère et arrière-grand-mère, madame BEYEME Alphonsine Amélie née KOUMBA.

Le programme des obsèques est le suivant :

- Samedi 15 janvier 2022 à 8h, sortie du corps de CASEP-GA et exposition sur place jusqu'à 11h;

12h, inhumation au cimetière de Igoumié;

14h, collation à Alenakiri (à 200m de SOBRAGA). 10381



Les clans MOULOLOU, SIMA, MOUSSOUNGA et AVEMBA; Les descendants de MOUELE, NYANGUL, MOMBO et NONGOU; Les enfants et petits-enfants de : Feu MOUSSELEKI Joseph, Feu KOUMBA Marceline, Feu KOUSSOU Jérôme, Feu PANGOU KOUSSOU Jean Bernard et MIKOLO PAUL ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, alliés, amis et connaissances de Libreville, Port-Gentil, Mouila, Mimongo, Diyanga, Koula-Moutou, Iboundji et Lambaréné le décès de leur fille, sœur, mère, grand-mère et arrière-grand-mère Madame NYANGUI Caroline « Miangou », survenu le 09 Janvier 2022 à Mouila. Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. 10430



Les descendants D'EKO YA BEVIGNA de grand BATANGA, les clans BOBWAM de la LOBÉ, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur petit-fils et fils ASSONDJI-PITHER André, survenu le 11 janvier 2022 des suites d'une affection médicale. 10439



Les clans AGWÉNKOWA, AGOULAMBA, AGOUÉPONO, BOKONGO de KRIBI, OPÉSSI ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, alliés, amis et connaissances, le décès survenu à Libreville le 11 janvier 2022 de leur petit-fils, fils et neveu, ASSONDJI PITHER André, survenu des suites d'une affection médicale. Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieure. 10440